L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 JUILLET 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 11 JUILLET 1849

AVIS.

PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou acquitter aucun compte pour les propriétaires de l'*Abeille*, excepté M. E. Duvergier, notre teneur de livres, et MM. E. Morton Quirk et De La Nouville, nos collecteurs.
Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849. MAGNE & WEISSE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR: **ALEXANDRE DECLOUET**
LIEUTENANT GOUVERNEUR: DUNCAN F. KENNER.
AUDITEUR DES COMPTES: LOUIS BORDELON.
CONGRES.
PREMIER DISTRICT: O. P. JACKSON.
DEUXIEME DISTRICT. CHARLES M. CONRAD.

NOUVELLES DE CHAGRES.

Le navire à vapeur *Alabama* est entré dans notre port hier matin de bonne heure, venant de Chagres d'où il est parti le 28 juin, et de Kingston, île de la Jamaïque, où il s'est arrêté le 3 courant.

Nous recevons par cet arrivage des nouvelles de presque tous les navires partis il y a quelques mois pour la Californie. Les uns sont à Rio-Janeiro, les autres à Valparaiso, les autres à Callao, &c. Ils sont disséminés dans tous les ports du Brésil et de la côte occidentale de l'Amérique du Sud. C'est une véritable flotte. Lorsque tous ces bâtimens seront réunis dans la baie de San Francisco, les naturels de ce pays assez peu civilisé jusqu'à ce moment seront saisis d'étonnement et de stupéfaction.

M. Kessner, chargé de dépêches importantes pour notre gouvernement, est arrivé à Panama sur le steamer anglais *Chile*. Ce navire avait à bord une forte quantité de poudre et de minerai d'or, le total de son chargement était estimé à $775,000.

Le steamer *California* a quitté le port de Panama pour San Francisco, le 24 juin.

Il continue à arriver à San Francisco un grand nombre d'émigrans des républiques de l'Amérique du Sud. De fortes quantités d'or sont expédiées des placeres californiens à Valparaiso et au Chili.

Il y a des maladies à Panama, mais le choléra n'y a pas encore fait son apparition.

NOUVELLES DE SANTA-FÉ.

Un voyageur arrivé dernièrement à St-Louis, y a apporté des nouvelles de Santa-Fé jusqu'au 4 juin. Elles ne manquent pas d'intérêt.

Les Apaches continuent leurs déprédations: ils se livrent au meurtre et au pillage.

Le 30 mai, le capitaine Chapman, commandant des gardes de Santa Fé, s'est mis en campagne pour châtier les Apaches. Ceux-ci venaient de massacrer dix voyageurs. Le lendemain, 31, les Américains ont aperçu un campement de quarante à cinquante huttes, et ont mis pied à terre à cent cinquante yards de distance. Le chef des Indiens s'est avancé au-devant de nos hommes et leur a demandé ce qu'ils voulaient. Les meurtriers qui se trouvent parmi vous, lui a-t-on répondu. Eh bien! que le capitaine Chapman vienne les chercher, a répliqué le guerrier Apache.

En ce moment, les Indiens qui s'étaient armés de leurs carabines se déployaient en ligne de bataille et s'efforçaient de prendre les Américains en queue. Mais ceux-ci qui avaient observé leurs manœuvres ont ouvert sur eux un feu très vif de mousqueterie. Les Indiens y [illegible] ont été enfin forcés de se réfugier dans les bois, après avoir laissé sur le terrain une vingtaine de morts y compris leur chef [illegible]. Les Apaches étaient au nombre de trois ou quatre cents. Plusieurs Américains ont été blessés, quelques-uns mortellement.

Le capitaine John A. N. Ebbetts, parti de Fort Smith le 29 mars, est arrivé à Santa-Fe le 27 mai avec des émigrants de l'Indiana, de l'Arkansas, de l'Illinois et du Tennessee. Ils avaient douze wagons.

Le 3 juin, deux compagnies américaines sont arrivées à Santa-Fe et ont annoncé qu'une autre compagnie de cent cinquante hommes n'était plus qu'à une distance de quatre ou cinq journées de marche.

On s'occupe d'ouvrir un chemin entre le Fort Smith et Santa-Fe. Les travailleurs sont protégés par une escorte de plusieurs compagnies d'infanterie de ligne et sont dirigés par des ingénieurs.

Le [illegible] Pleasanton, du 2e dragons, aide-de-camp du général Persifor F. Smith, est parti de Santa-Fe le 4 juin, avec une escorte de dix hommes, pour se rendre en Californie par la passe du Sud.

Le capitaine Buford, du 1er dragons, a dû partir le 5 juin, avec une escorte de dix hommes, pour les Etats-Unis. Les malles lui ont été confiées.

RÉCOLTE.—Les journaux du nord de l'Etat nous apprennent que la récolte du coton se présente assez mal dans les différentes paroisses. La récolte sera de beaucoup au-dessous de la moyenne ordinaire. Les pluies favorisent tellement la végétation qu'à peine les herbes sont-elles détruites par la charrue qu'on les voit repousser immédiatement à la suite d'une forte averse.

LE CHOLERA.—Aux dernières dates, le choléra augmentait ses ravages à New-York d'une manière notable et l'on craignait que le fléau n'acquît bientôt le caractère alarmant qu'il a dans les villes de l'Ouest. Le Conseil de salubrité a constaté 108 cas nouveaux et 39 décès dans les vingt quatre heures qui sont expirées le 2 juillet à midi.

A Philadelphie, il y a eu dans la journée du 2 juillet, 65 cas et 25 décès.

A Cincinnati, le chiffre des décès occasionnés par le choléra a été de 81 dans la journée du 30 juin et de 99 dans la journée du 2 courant.

Le choléra a éclaté à Albany, capitale de New York, à New-Richmond dans l'Ohio, et dans un grand nombre d'autres villes du nord et de l'ouest.

Nous avons reçu des journaux de St-Louis du 3 courant; ils annoncent que l'épidémie n'a pas diminué d'intensité.

LES MORMONS A ST-LOUIS.—Nous n'engageons pas beaucoup les gens à se mettre en ce moment en route pour St-Louis. Il y a deux semaines 140 d'entre eux sont arrivés dans cette dernière ville à bord du *Sultana* et aux dernières dates il n'en restait plus que 86; les autres, frappés immédiatement par l'épidémie, y avaient tous succombé. Toutes les affaires sont suspendues à St-Louis.

RHODE-ISLAND.—La législature de cet Etat s'est réunie en ce moment à Newport. La Chambre des Représentans a voté à une majorité de 1 voix une résolution qui rétablit le célèbre Thomas W. Dorr dans ses droits civils et politiques. Mais le Sénat n'a pas été d'aussi bonne composition, et a rejeté la résolution de la Chambre une majorité de 10 voix contre 13.

SIR JOHN FRANKLIN.—Il y a déjà quelque temps qu'une expédition a été organisée au Canada pour aller à la découverte de Sir John Franklin. On a reçu dernièrement du territoire de la Baie d'Hudson, par la voie du saut Ste Marie, des avis du fort Simpson où dix hommes de l'expédition étaient arrivés. Ils rapportent que toutes leurs recherches ont été vaines. Ils sont allés jusqu'à l'embouchure du McKenzie et de là jusqu'au Coppermine sans rien découvrir, sinon des Esquimaux qui ont voulu leur voler leurs embarcations.

PIRATERIE.—On vient d'apprendre au Nord, [illegible] que la goëlette américaine *Eudora*, partie de Bangor pour la Californie, a été entourée le 4 avril dernier, dans le voisinage des côtes du Brésil, par plusieurs embarcations montées par des pirates. Il était question de se méprendre sur l'intention de ces derniers, aussi le capitaine du navire fit-il apprêter des armes sur le pont et ordonna-t-il une décharge de mousqueterie sur l'embarcation la plus rapprochée. Cette décharge mit une telle confusion à bord de la chaloupe, qu'elle chavira avec ses morts et ses blessés, et que les autres canots jugèrent prudent de s'éloigner au plus vite.

CHEMIN DE FER ENTRE VERA-CRUZ ET MEXICO.—On sait que le Congrès mexicain a décrété la construction d'un chemin de fer entre Vera Cruz et la capitale de la République. Un avis officiel qui vient de paraître dans le *National Intelligencer* de Washington annonce que le délai pour soumettre des propositions au gouvernement mexicain seront de quatre mois à dater du 14 juin.

LE PÈRE MATHEW—Nous avons déjà annoncé l'arrivée de cet apôtre de la tempérance à New-York. Les autorités se préparent à faire un digne accueil au vénérable prêtre. Le *Common Council* a nommé un comité qui doit escorter le père Mathew de Staten Island, où il se trouve en ce moment, à New York où un appartement lui a été préparé dans un des plus beaux hôtels de la ville par les soins du Board of Aldermen. Il mettra pied à terre à Castle Garden où il sera reçu et harangué par le maire au nom des citoyens de New-York. Toutes les sociétés de tempérance seront présentes.

JAMAÏQUE—Nous avons reçu des journaux de Kingston jusqu'au 2 courant. Le parlement colonial siége depuis quelques jours. Le gouverneur, dans son discours d'ouverture, appelle l'attention des chambres sur l'expiration du terme pendant lequel la loi sur l'immigration devait rester en vigueur. Les envois d'Africains enlevés aux navires négriers ont donc été suspendus.

Chronique Locale.

NOYÉ.—Une enquête a été tenue hier sur le corps d'un esclave nommé Hysom, âgé d'environ vingt ans. Le cadavre a été retiré du fleuve, en face de la rue du Canal. Le coroner a fait constater par un jury que Hysom s'était noyé.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Dennis McLaughlin, accusé de vol, comparaissait hier devant la 1re cour de district. Il a été déclaré coupable. La cour a été saisie d'une demande en nouvelle audition de cause dans l'affaire de J. Romero, trouvé coupable de meurtre.

UNE PRISE.—Charles Dewitt *dit* C. D. White, occupait naguère ses loisirs à examiner le contenu d'une malle à bord d'un bateau à vapeur. Surpris en flagrant délit de.... curiosité, il fut appréhendé et mené tout droit au corps de garde. Il comparaissait hier devant le recorder Baldwin qui l'a envoyé pour six mois à la maison de travail.

POLICE.—Nous nous sommes hier, comme de coutume, transporté aux différens bureaux de police, mais nous n'avons rien trouvé à y glaner. Pas de coups de couteau, pas de coups d'escopette tirés dans l'ombre comme dans les romans espagnols, pas de fines dagues plongées délicatement dans les côtes, rien de tout ce qui donne de l'animation à une grande cité et rompt la sotte monotonie de l'existence. Nous pourrions raconter des choses moins dramatiques et dénombrer les coups de poing adressés à un pauvre diable par un butor, mais nous n'avons pas l'habitude d'enregistrer ces vulgaires prouesses. Espérons que les journaux ne nous seront pas aussi vides que la journée d'hier.

ENQUÊTE DU CORONER.—Le corps d'un négrillon d'environ onze ans, a été trouvé dans le fleuve en face de la Troisième Municipalité. Le verdict du jury formé par le coroner, constate qu'il s'est noyé.

M. CABET—Nous lisons dans le *Droit*:

On se rappelle qu'un assez grand nombre d'individus, enthousiasmés par les prédications de M. Cabet et par les délices qu'on leur promettait en Icarie, ont été expédiés pour la Terre-Promise, après avoir déposé leur pécule et toutes les valeurs dont ils pouvaient disposer, entre les mains du souverain pontife de la doctrine. Les émigrans ont dépéri, sous les coups les plus sombres, l'état de la société icarienne; parcourant à pied de longues distances, au milieu de pays désert, ils ne sont arrivés au but de leur voyage, qu'après avoir été décimés par la fatigue et la maladie. Là, rien n'était préparé pour les recevoir; la chaleur du climat, les fièvres du pays ont tué les uns et rendu d'autres fous. Le peu qui restait de ces malheureux a fui cette terre de désastre; ils se sont réfugiés dans les villes voisines, vivant les uns de leur travail, d'autres des secours de la charité; quelques-uns ont pu, grâce aux sommes qui leur ont été données, revenir en France.

Des plaintes nombreuses ont été déposées par les Icariens désappointés, tant contre M. Cabet que contre M. Kuikawski.

Après une longue et minutieuse instruction, le tribunal de la Seine vient de rendre une ordonnance qui renvoie devant le tribunal de police correctionnelle MM. Cabet et Kuikawski, comme prévenus d'escroquerie pour avoir, en 1847 et 1848, en employant des manœuvres frauduleuses, persuadé l'existence d'une fausse entreprise et d'un crédit chimérique et s'être, par ces moyens, fait remettre des sommes d'argent et des effets mobiliers.

MM. Cabet et Kuikawski sont en outre prévenus du délit de détournement d'objets mobiliers.

—Plusieurs journaux publient la pièce suivante:

"LA MONTAGNE A LA DÉMOCRATIE ALLEMANDE.

" Frères, au signal donné par notre révolution de février, l'Allemagne s'est ébranlée. Mûre pour les idées nouvelles, elle s'est élevée contre les despotes; elle a revendiqué les droits si longtemps méconnus de la souveraineté populaire.

" Dans leur épouvante, les rois s'effacèrent hypocritement devant la résurrection de l'Allemagne; vainement ils s'unissent pour l'étouffer sous un suprême effort. Vienne, Berlin, Dresde, cités héroïques, frémissent sous le joug; ce n'est que pour un jour, et déjà sur le Rhin, au nom de la Constitution et de l'unité, vous relevez le drapeau de l'émancipation. Le suffrage universel a consacré votre droit. C'est la cause des peuples. Elle triomphera!

" A vous, frères, nos sympathies les plus vives, nos vœux les plus ardens! Ces vœux seront-ils longtemps stériles? Un pouvoir infidèle à son origine, traître à ses devoirs, enchaînera-t-il longtemps l'essor de la France? Non! elle ne peut faillir à ses nobles instincts, et pour la cause commune, elle est prête à verser un sang dont elle ne fut jamais avare en faveur des nations opprimées.

" Le privilége et le droit, le despotisme et la liberté sont en présence. Républicains ou esclaves.... telle est pour vous l'alternative. Pas d'hésitation! pas de moyen terme! Votre salut et le nôtre sont à ce prix.

" L'Allemagne et la France ont reçu du ciel une mission sacrée; en leurs mains sont les destinées du monde. Sous la bannière de la démocratie, elles forment, entre l'Orient et l'Occident, le rempart de la civilisation contre la barbarie. Unies par le bras et par l'idée, elles édifieront la société nouvelle.

" Frères, espoir et persévérance! et, bientôt, dans une fraternelle étreinte, sur les ruines des trônes et des priviléges, deux grands peuples pourront s'écrier, pleins du saint enthousiasme de la victoire:

" Allemagne et France!.... pour la paix et le bonheur de l'humanité!

" Paris, 9 juin 1849.

ROGNURES DU CORSAIRE.

—Il y a, dans les Champs-Elysées, un farouche horticulteur, fort ignorant, par parenthèse, mais qui se croit le botaniste le plus érudit des cinq parties du monde.

D'après lui, il n'y a pas de plantes, d'arbustes, de fleurs, de feuilles, de graines qu'il ne reconnaisse sur-le-champ, et dont il n'indique aussitôt la famille et les diverses propriétés.

Un jeune rapin de notre connaissance, au courant de la stupide vanterie de l'horticulteur, se promenait, il y a quelques jours, au bois de Boulogne. A certains petits produits noirs et de forme arrondie, il reconnut qu'il devait y avoir des lapins non loin de là: aussitôt une idée originale lui traverse le cerveau, il prend deux ou trois petites boules, les enveloppe dans un cornet de papier et les porte chez l'horticulteur.

—Monsieur, lui dit-il, je reçois à l'instant plusieurs espèces de graines d'Amérique. Celles-ci n'ont pas d'étiquette, et j'ignore leur qualification, on m'a parlé de vous comme d'un puits de science. Pourriez-vous me dire le nom de cette graine?

—Sans doute, sans doute, répondit le sot. C'est de la graine de laurier rose.

—Je crois que vous faites erreur, monsieur.

—Je ne me trompe jamais; d'ailleurs, nous allons bien voir.. Pouvez-vous sacrifier une de vos précieuses graines, jeune homme?

—Mon Dieu, je n'y vois pas d'obstacle.

Alors l'horticulteur prit délicatement une petite boule noire entre l'index et le pouce, la plaça entre ses dents, la partagea en deux parties, et regardant l'intérieur s'écria:—Je vous l'avais bien dit. C'est de la graine de laurier-rose.

P. L.... tient toujours à ses idées sur l'amour. L'amour primitif, universel, immense, incessant, comme à Taïti et à Madagascar, voilà son rêve.

—Je ne me suis mis de la Montagne, disait-il avant-hier, que dans l'espérance qu'elle accouchera d'une houri.

Gros rat!

PROPOSITION DÉMOC. SOC.—Un de nos agents de change, Lovelace de première classe, avait vu souvent dans le monde la jeune et jolie Mme de N...., mariée depuis peu.

Cette dernière circonstance, si décourageante pour le communisme des martyrs, ne fut point un obstacle pour le Gusman du trois pour cent.

Hier, il la rencontra dans les salons de Mme de C...., rue de Varennes. Seul avec elle dans l'encoignure d'une croisée, il fit son pronunciamento. De propos en propos, il devint audacieux, tout en affectant le ton sceptique et badin:

—Ah! madame, si vous vouliez seulement lire dans mon cœur!

—Eh bien! qu'y verrais-je? répondit Mme de N....

—Vous y verriez un attroupement de soupirs vagues et de désirs confus.

—Il faut dissiper cet attroupement, monsieur, il y a des ordonnances pour cela.

—C'est que j'ai tant de choses à vous dire.

—Dites-les.

—Impossible; nous ne sommes pas seuls ici; j'aurais besoin d'avoir avec vous un entretien.... démocratique et social.

—Alors, vous vous adressez très mal; je suis du parti de la résistance!

La passementière dont le chauve Proudhon prétend *posséder* le cœur a une superbe chevelure.

—Ah! quels cheveux! disait-il, à l'un de ses adeptes, je les ai toujours dans la tête!

—Si vous les aviez dessus, lui répondit celui-ci, ça vous irait mieux....

Il n'est pas de flatteries que les démocs n'emploient à l'égard de l'armée pour la détourner de son devoir, mais souvent ils font fausse route.

Vive la ligne! s'écriait un de ces messieurs déjà ivre, dans un banquet politique, en s'adressant à quelques soldats que l'on était parvenu, non sans peine, à attirer en si mauvaise compagnie.

—Oui, mes amis, répondit l'un d'eux en se levant, vive la ligne.... mais vive la ligne droite!

Avant-hier, au coin du faubourg Poissonnière et du boulevard, un monsieur, habit noir, cravate blanche, pantalon de nankin très court, escarpin et chaussettes blanches, ayant en un mot la tournure complète de l'avoué de province, et le physique de l'emploi, dit en s'approchant d'un jeune gamin qui fumait négligemment son panatellas à un sou.

—Monsieur, pourriez-vous m'indiquer le plus court chemin pour aller à Montrouge?

—C'est de prendre une voiture, monsieur, reprit le Parisien sans sourciller.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

XII.

Où M. Ducorneau ne comprend absolument rien à ce qui se passe.

Don Manoel y Souza était moins jaune que de coutume, c'est à dire qu'il était plus rouge. Il venait d'avoir avec M. le commandeur valet de chambre une explication pénible.

Cette explication n'était pas encore terminée.

Lorsque Beausire arriva, les deux coqs s'arrachaient les dernières plumes.

—Voyons, monsieur de Beausire, dit le commandeur, mettez-nous d'accord.

—En quoi, dit le secrétaire, qui prit des airs d'arbitre, après avoir échangé un coup d'œil avec l'ambassadeur, son allié naturel.

—Vous savez, dit le valet de chambre, que M. Bœhmer doit venir aujourd'hui conclure l'affaire du collier.

—Je le sais.

—Et qu'on doit lui compter les cent mille livres.

—Je le sais encore.

—Ces cent mille livres sont la propriété de l'association, n'est-ce pas?

—Qui en doute?

—Ah! M. de Beausire me donne raison, fit le commandeur en se retournant vers don Manoel.

—Attendons, attendons, dit le Portugais en faisant un signe de patience avec la main.

—Je ne vous donne raison que sur ce point, dit Beausire, que les cent mille livres sont aux associés.

—Voilà tout; je n'en demande pas davantage.

—Eh bien, alors, la caisse qui les renferme ne doit pas être située dans le seul bureau de l'ambassade qui soit contigu à la chambre de M. l'ambassadeur.

—Pourquoi cela? dit Beausire.

—Et M. l'ambassadeur, poursuivit le commandeur, doit nous donner à chacun une clé de cette caisse.

—Non pas, dit le Portugais.

—Vos raisons?

—Ah! oui, vos raisons? demanda Beausire.

—On se défie de moi, dit le Portugais, en caressant sa barbe fraîche, pourquoi ne me défierais-je pas des autres. Il me semble que si je puis être accusé de voler l'association, je puis soupçonner l'association de me vouloir voler. Nous sommes des gens qui se valent.

—D'accord, dit le valet de chambre; mais, justement pour cela, nous avons des droits égaux.

—Alors, mon cher monsieur, si vous vouliez faire ici de l'égalité, vous eussiez dû décider que nous ferions chacun à notre tour le rôle de l'ambassadeur. C'eût été moins vraisemblable peut-être aux yeux du public, mais les aigrefins eussent été rassurés. C'est tout, n'est-ce pas?

—Eh d'abord, interrompit Beausire, monsieur le commandeur, vous n'agissez pas en bon confrère; est-ce que le seigneur don Manoel n'a pas un privilége incontestable, celui de l'invention?

—Ah! oui.... dit l'ambassadeur, et M. de Beausire le partage avec moi.

—Oh! répliqua le commandeur, quand une fois une affaire est en train on ne fait plus attention aux priviléges.

—D'accord, mais on continue de faire attention aux procédés, dit Beausire.

—Je ne viens pas seul faire cette réclamation, murmura le commandeur un peu honteux, tous nos camarades pensent comme moi.

—Et ils ont tort, répliqua le Portugais.

—Ils ont tort, dit Beausire.

Le commandeur releva la tête.

—J'ai eu tort moi-même, dit-il dépité, de prendre l'avis de M. de Beausire. Le secrétaire ne pouvait manquer de s'entendre avec l'ambassadeur.

—Monsieur le commandeur, répliqua Beausire avec un flegme étonnant, vous êtes un coquin à qui je couperais les oreilles, si vous aviez encore des oreilles; mais on vous les a rognées trop de fois.

—Plaît-il? fit le commandeur en se redressant.

—Nous sommes là très tranquillement dans le cabinet de M. l'ambassadeur, et nous pourrons traiter l'affaire en famille. Or, vous venez de m'insulter en disant que je m'entends avec don Manoel.

—Et vous m'avez insulté aussi, dit froidement le Portugais venant en aide à Beausire.

—Il s'agit d'en rendre raison, monsieur le commandeur.

—Oh! je ne suis pas un fier-à-bras moi, s'écria le valet de chambre.

—Je le vois bien, répliqua Beausire, en conséquence vous serez rossé, commandeur.

—Au secours! cria celui-ci déjà saisi par la main de Mlle Oliva, et presque étranglé par le Portugais.

Mais au moment où les deux chefs allaient se faire justice, la sonnette d'en bas avertit qu'une visite entrait.

—Lâchons-le, dit don Manoel.

—Et qu'il fasse son office, dit Beausire.

—Les camarades sauront cela, répliqua le commandeur en se rajustant.

—Oh! dites, dites-leur ce que vous voudrez; nous savons ce que nous leur répondrons.

—M. Bœhmer! cria d'en bas le suisse.

—Eh! voilà qui finit tout, cher commandeur, dit Beausire en envoyant un léger soufflet sur la nuque de son adversaire.

—Nous n'aurons plus de conteste avec les cent mille livres, puisque les cent mille livres vont disparaître avec M. Bœhmer. Ça, faites le beau, monsieur le valet de chambre!

Le commandeur sortit en grommelant, et reprit son air humble pour introduire convenablement le joaillier de la couronne.

Dans l'intervalle de son départ à l'entrée de Bœhmer, Beausire et le Portugais avaient échangé un second coup d'œil tout aussi significatif que le premier.

Bœhmer entra, suivi de Bossange. Tous deux avaient une contenance humble et déconfite, à laquelle les fins observateurs de l'ambassade ne durent pas se tromper.

Tandis qu'ils prenaient les siéges offerts par Beausire, celui-ci continuait son investigation et guettait l'œil de don Manoel pour entretenir la correspondance.

Manoel gardait son air digne et officiel.

Bœhmer, l'homme aux initiatives, prit la parole dans cette circonstance difficile.

Il expliqua que des raisons politiques d'une haute importance l'empêchaient de donner suite à la négociation commencée.

Manoel se récria.

Beausire fit un hum!

M. Bœhmer s'embarrassa de plus en plus.

Don Manoel lui fit observer que le marché était conclu, que l'argent de l'acompte était prêt.

Bœhmer persista.

L'ambassadeur, toujours par l'entremise de Beausire, répondit que son gouvernement avait dû avoir connaissance de la conclusion du marché; que le rompre, c'était exposer Sa Majesté portugaise à un quasi-affront.

M. Bœhmer objecta qu'il avait pesé toutes les conséquences de ces réflexions, mais que revenir à ses premières idées lui était devenu impossible.

Beausire ne se décidait pas à accepter la rupture; il déclara tout net à Bœhmer que se dédire était d'un mauvais négociant, d'un homme sans parole.

Bossange prit alors la parole pour défendre le commerce incriminé dans sa personne et celle de son associé.

Mais il ne fut pas éloquent.

Beausire lui fit clore la bouche avec ce seul mot: vous avez trouvé un enchérisseur?

Les joailliers, qui n'étaient pas extrêmement forts en politique, et qui avaient de la diplomatie en général et des diplomates portugais en particulier, une idée excessivement haute, rougirent, se croyant pénétrés.

Beausire vit qu'il avait frappé juste, et comme il lui importait de finir cette affaire, dans laquelle il sentait toute une fortune, il feignit de consulter en portugais son ambassadeur.

—Messieurs, dit-il alors aux joailliers, on vous a offert un bénéfice; rien de plus naturel; cela prouve que les diamans sont d'un beau prix. Eh bien! S. M. portugaise ne veut pas d'un bon marché qui nuirait à des négocians honnêtes. Faut-il vous offrir cinquante mille livres?

Bœhmer fit un signe négatif.

—Cent mille, cent cinquante mille livres, continua Beausire, décidé, sans se compromettre, à offrir un million de plus pour gagner sa part des quinze cent mille livres.

Les joailliers, éblouis, demeurèrent un moment confondus; puis, s'étant consultés:

—Non, monsieur le secrétaire, dirent-ils à Beausire, ne prenez pas la peine de nous tenter; le marché est fini, une volonté plus puissante que la nôtre nous contraint de vendre le collier dans ce pays. Vous comprenez sans doute, excusez-nous, ce n'est pas nous qui refusons, ne nous en voulez donc point; c'est quelqu'un plus grand que nous, plus grand que vous, qui met l'opposition.

Beausire et Manoel ne trouvèrent rien à répondre. Bien au contraire, ils firent une sorte de compliment aux joailliers et tâchèrent de se montrer indifférens.

Ils s'y appliquèrent si activement, qu'ils ne virent pas dans l'antichambre M. le commandeur, valet de chambre, occupé à écouter aux portes, pour savoir comment on traitait l'affaire dont on voulait l'exclure.

Ce digne associé fut maladroit cependant, car, en s'inclinant sur la porte, il glissa et tomba dans le panneau, qui résonna.

Beausire s'élança vers l'antichambre et trouva le malheureux tout effaré.

—Que fais-tu ici, malheureux? s'écria Beausire.

—Monsieur, répondit le commandeur, j'apportais le courrier de ce matin.

—Bien! fit Beausire: allez.

Et, prenant ces dépêches, il renvoya le commandeur.

Ces dépêches étaient toute la correspondance de la chancellerie: lettres de Portugal ou d'Espagne fort insignifiantes pour la plupart, qui faisaient le travail quotidien de M. Ducorneau, mais qui passant toujours par les mains de Beausire ou de Don Manoel avant d'aller à la chancellerie, avaient déjà fourni aux deux chefs d'utiles renseignemens sur les affaires de l'ambassade.

Au mot dépêches que les joailliers entendirent, ils se levèrent soulagés, comme des gens qui viennent de recevoir leur congé, après une audience embarrassante.

On les laissa partir et le valet de chambre reçut l'ordre de les accompagner jusque dans la cour.

A peine eût-il quitté l'escalier que don Manoel et Beausire, s'envoyant de ces regards qui entament vite une action, se rapprochèrent.

—Eh bien! dit don Manoel, l'affaire est manquée.

—Net, dit Beausire.

—Sur cent mille livres, vol médiocre, nous avons chacun 8,400 livres.

—Ce n'est pas la peine, répliqua Beausire.

—N'est-ce pas? Tandis que là, dans la caisse....

Il montrait la caisse si vivement convoitée par le commandeur.

—Là, dans la caisse, il y a cent huit mille livres.

—Cinquante-quatre mille chacun.

—Eh bien! c'est dit, réplique don Manoel. Partageons.

—Soit, mais le commandeur ne va plus nous quitter à présent qu'il sait l'affaire manquée.

—Je vais chercher un moyen, dit don Manoel d'un air singulier.

—Et moi j'en ai trouvé un, dit Beausire.

—Lequel?

—Le voici.

—Le commandeur va rentrer?

—Oui.

—Il va demander sa part et celle des associés?

—Oui.

—Nous allons avoir toute la maison sur les bras?

—Oui.

—Appelons le commandeur comme pour lui conter un secret, et laissez-moi faire.

—Il me semble que je devine, dit don Manoel, allez au devant de lui.

—J'allais vous dire d'y aller vous-même.

Ni l'un ni l'autre ne voulait laisser son *ami* seul avec la caisse. C'est un rare bijou que la confiance.

Don Manoel répondit que sa qualité d'ambassadeur l'empêchait de faire cette démarche.

—Vous n'êtes pas un ambassadeur pour lui, dit Beausire, enfin n'importe.

—Vous y allez?

—Non; je l'appelle par la fenêtre.

En effet Beausire héla par la fenêtre M. le commandeur qui déjà se préparait à entamer une conversation avec le suisse.

Le commandeur se voyant appeler, monta.

Il trouva les deux chefs dans la chambre voisine de celle où était la caisse.

Beausire s'adressant à lui d'un air souriant:

—Gageons, dit-il, que je sais ce que vous diriez au Suisse.

—Moi?

—Oui, vous lui contiez que l'affaire avec Bœhmer avait manqué.

—Ma foi, non.

—Vous mentez.

—Je vous jure que non!

—A la bonne heure; car si vous aviez parlé, vous auriez fait une bien grande sottise et perdu une bien belle somme d'argent.

—Comment cela! s'écria le commandeur surpris; quelle somme d'argent?

—Vous n'êtes pas sans comprendre qu'à nous trois, seuls, nous savons le secret.

—C'est vrai.

—Et qu'à nous trois, par conséquent, nous avons les cent huit mille livres, puisque tous croient que Bœhmer et Bossange ont emporté la somme.

—Morbleu! s'écria le commandeur saisi de joie, c'est vrai!

—Trente-trois mille trois cent trente-trois francs six sols chacun, dit Manoel.

—Plus! plus! s'écria le commandeur, il y a une fraction de huit mille livres.

—C'est vrai, dit Beausire; vous acceptez?

—Si j'accepte, fit le valet de chambre en se frottant les mains, je le crois bien. A la bonne heure, voilà parler.

—Voilà parler comme un coquin, dit Beausire d'une voix tonnante; quand je vous disais que vous n'étiez qu'un fripon. Allons, don Manoel, vous qui êtes robuste, saisissez-moi ce drôle, et livrons-le pour ce qu'il est à nos associés.

—Grâce! grâce! cria le malheureux, j'ai voulu plaisanter.

—Allons, allons! continua Beausire, dans la chambre noire jusqu'à plus ample justice.

—Grâce! cria encore le commandeur.

—Prenez garde, dit Beausire à don Manoel qui serrait le perfide commandeur, prenez garde que M. Ducorneau n'entende.

—Si vous ne me lâchez pas, dit le commandeur, je vous dénoncerai tous.

—Et moi je t'étranglerai, dit don Manoel d'une voix pleine de colère en poussant le valet de chambre vers un cabinet de toilette voisin.

—Renvoyez M. Ducorneau, fit-il à l'oreille de Beausire.

Celui-ci ne se le fit pas répéter. Il passa rapidement dans la chambre contiguë à celle de l'ambassadeur, tandis que ce dernier enfermait le commandeur dans la sourde épaisseur de ce cachot.

Une minute se passa, Beausire ne revenait pas.

Don Manoel eut une idée; il se sentait seul, la caisse était à dix pas; pour l'ouvrir, pour y prendre les cent huit mille livres en billets, pour s'élancer par une fenêtre et déguerpir à travers le jardin avec la proie, tout voleur bien organisé n'avait besoin que de deux minutes.

Don Manoel calcula que Beausire, pour le renvoi de Ducorneau et son retour à la chambre, perdrait cinq minutes au moins.

Il s'élança vers la porte de la chambre où était la caisse. Cette porte se trouva fermée au verrou. Don Manoel était robuste, adroit, il eût ouvert la porte d'une ville avec une clé de montre.

—Beausire s'est défié de moi, pensa-t-il, parce que j'ai seul la clé; il a mis le verrou; c'est juste.

Avec son épée il fit sauter le verrou.

Il arriva sur la caisse et poussa un cri terrible. La caisse ouvrait une bouche large et démeublée. Rien dans ses profondeurs béantes!

Beausire, qui avait une seconde clé, était entré par l'autre porte et avait raflé la somme.

Don Manoel courut comme un insensé jusqu'à la loge du suisse, qu'il trouva chantant.

Beausire avait cinq minutes d'avance.

Quand le Portugais, par ses cris et ses doléances, eut mis tout l'hôtel au fait de l'aventure; quand, pour s'appuyer d'un témoignage, il eut remis le commandeur en liberté, il ne trouva que des incrédules et des furieux.

On l'accusa d'avoir ourdi ce complot avec Beausire, lequel courait devant en lui gardant la moitié du vol.

Plus de masques, plus de mystères, l'honnête M. Ducorneau ne comprenait plus avec quels gens il se trouvait lié.

Il faillit s'évanouir quand il vit ces diplomates se préparer à pendre sous un hangar don Manoel qui n'en pouvait mais!....

Pendre M. de Souza, criait le chancelier, mais c'est un crime de lèze-majesté; prenez garde!

On prit le parti de le jeter dans une cave, il criait trop fort.

C'est à ce moment que trois coups frappés solennellement à la porte firent tressaillir les associés.

Le silence se rétablit parmi eux.

Les trois coups se répétèrent.

Puis une voix aiguë cria en portugais:

—Ouvrez au nom de M. l'ambassadeur du Portugal.

—L'ambassadeur! murmurèrent tous les coquins en s'éparpillant dans tout l'hôtel, et pendant quelques minutes, ce fut par les jardins, par les murs du voisinage, par les toits, un sauve-qui-peut, un pêle-mêle désordonné.

L'ambassadeur véritable, qui venait effectivement d'arriver, ne put rentrer chez lui qu'après la porte enfoncée, en présence d'une foule immense, attirée par ce spectacle curieux.

Puis on fit main basse partout, et l'on arrêta M. Ducorneau, qui fut conduit au Châtelet, où il coucha.

C'est ainsi que se termina l'aventure de la fausse ambassade de Portugal.

ALEXANDRE DUMAS.
(*A continuer.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Mardi soir, 10 juillet 1849.

Le marché au coton est très ferme; la demande est active, mais le stock est tellement réduit que les affaires ne peuvent prendre aucune importance. Il s'est vendu aujourd'hui 600 balles, au cours de 7⅞ @ 8 cts, de middling @ good middling.

Le sucre se vend par petits lots, à nos cours précédens.

FARINE—Le marché est ferme, mais il se fait peu d'affaires. Indiana et Illinois, à $4 50. Environ 2,000 sacs maïs, en bon ordre, ont obtenu de 56 @ 58 cts le boisseau.

CHANGE.—Sterlings, de 7½ @ 8 pour cent de prime—France, de 5f 22½ @ 5f 20—Traites sur New York, @ 60 jours, de ¾ @ 1 pour cent d'escompte—à vue, de ½ @ 1 pour cent de prime.

FRET—Rien de nouveau.

J. N. MICULFI & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTATEURS De Cigares de la Havane, Café et Sucre, No 17, RUE COMMUNE.

AGENCE EN BRIQUES.
LE soussigné informe ses pratiques et le public en général, que les ordres pour des briques qui seront laissés au bureau de G. de Feriet, encoignure Conti et Passage de la Bourse, seront promptement remplis. M. G. Coiron est pleinement autorisé à collecter toutes les sommes qui sont dues à la briqueterie de son père. Il espère en outre que l'attention qu'il apportera à ses affaires le rendra digne du patronage de ses amis. 3 juil—1paSm F. S. M. COIRON.

CERISES à l'eau-de-vie—Une caisse cerises et fruits assortis, en débarquement du navire Adrien, de Bordeaux, à vendre par G. VALETON & Co. 4 juin 21 Tchoupitoulas.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.
Navire Oxenbridge, Taylor, pr Liverpool.
Buenaventura, B—, pr Barcelone.
Nicolai I, Muckleworth, pr Cowes.
Goelette Renaissance, Buleson, pr Tampico.
Felipe, Hernandez, pr Campêche.
Steamer Gen Hamer, Cozzens, pr Pensacole.
Iowa, Morehouse, pr St Louis.

ARRIVÉS.
Pas d'arrivages de la mer.

—STEAMERS.—
Exit, Medd, de Camden.
Jas Dick, Jenkins, de Nashville.
Mondiana, Larose, de Balize.
Gipsey, Ure, de Bayou Sara.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
Niagara, pour New-York.........le 30 Juin
Caledonia, pour Boston.........le 7 Juillet
D'AMÉRIQUE.
Niagara, de New-York.........le 25 Juillet
Caledonia, de Boston.........le 1er août

Le soussigné (collecteur actuel) sollicite respectueusement le suffrage du peuple pour la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour le 3me District Représentatif, à l'élection générale qui aura lieu en novembre prochain. A. W. SCATES.
N.—B —Le district est renfermé par les rues Canal, Julie, le Mississippi et le coteau de la Métairie.

Compagnie à cheval des Mamelouks de la Garde.
VOUS êtes invités à vous rendre au Comité général, samedi prochain, 14 du courant, à 7 heures précises du soir, pour délibérer sur une affaire de la plus haute importance. Vous êtes priés d'être ponctuels. Par ordre du 1er lieutenant. Le Maréchal des Logis Chef, 11 juillet—4 J. J. GUTIERREZ.

ETOFFES ÉPAISSES DE LA VIRGINIE.
NOUS sollicitons les habitants et les familles qui visitent la ville, à venir examiner notre stock d'étoffes en coton,—d'Osnaburgs de 7/8 et de 4/4, d'Osnaburgs de 30 pouces—coton à draps, à l'usage des familles; idem très épais—cotons écrus de Pittsfields et Bartlett, ainsi que beaucoup d'autres.
ETOFFES EN FIL.
Toile à drape 10/4 et 12/4, de Barnsley; toile à couvrir les traversins, gingas fil en couleur, Lustres et guinghams; toile sans apprêt d'Irlande, en pièces et demi pièces, à l'usage des familles. Nappes et serviettes damassées et à oeil de perdrix; toile de Hollande écrue et blanche; mouchoirs de batiste, fil à coudre, etc. etc. Le tout actuellement offert à des prix convenables à la saison. 11 juil J. H. PALMER, 36 rue Gravier.

A VENDRE, en débarquement du navire les Quatre Sœurs de Marseille, 300 caisses eau de fleurs d'oranger, gd. modèle. 10 do do par N. DUDOUYT, 11 juillet 13, rue Toulouse.

EN débarquement du navire les Quatre Sœurs, et à vendre par les soussignés, 25 barriques vin rouge, 20 barils vin rouge, 110 barils vin blanc, 100 barils Madère, 50 barils Porto, 200 caisses Muscat, 57 balles de 20 milliers chaque, bouchons de toutes qualités et dimensions. PAUL JUGE Fils & Co, 11 juillet—15t 27, rue St Louis.

VIN DE SHERRY—80 quarts barriques et 15 octaves vin de sherry; 6 pipes et 8 demi pipes 15 quarts et 6 octaves, idem vieux et fin, marque Lacave & Echecopar, en magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co. 11juil 35, rue Natchez.

CHAMPAGNE—150 paniers Cordon Bleu, quarts et pintes, 200 paniers Cordon Vert, quarts et pintes, 200 do Marquis de Lorme, 200 do Comte de Vaimont, 50 do Moet & Chandon, 15 do Clicquot, 25 do Creole. En magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 11juil 35, rue Natchez.

VIN BOURGOGNE—25 caisses vieux Chambertin. 20 caisses Pomard. 20 do Corton d'Alloz. En magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 11juil 35, rue Natchez.

VIN BORDEAUX—25 caisses vin Pouillac. 10 caisses vin St Trelody. 25 barils Haut Sauterne et Barsac. 100 caisses vieux Graves Larose, Cantenac, et Lafitte, en pintes et quarts. 20 caisses St Estèphe et Jurançon. En magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co. 11juil 35, rue Natchez.

DIVERS—600 boites et 600 ⅓ de boites sardines à l'huile, 100 boites et 100 demi boites capres, 50 boites et 300 demi-boites truffes. En magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 11juil 35, rue Natchez.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—JUILLET 1849.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Antoine, Charles Nicolas	Laroche, Etienne
Abeyer, Teophile	Lesuet, Joseph Antoine
Bossuet, Etienne	Lacoste, Pierre
Berson, Jacques	Lebrand, César
Bergougnon, Saturnin	Lafont, Auguste
Billet, Antoine	Lambert, Alexandre
Beley, Frederick	Leduc, les époux
Chetieve, les époux	Lalanne, Teophile
Clairmont, Cadet	Lalanne, veuve Paul
Dambreuil, Etienne	Lagarrence, William
Debédat, Gerard	Marie, Colas Remy Florentin
Dupoie, Constant et Jules	Marie, Colas Marie Rose
Deacombes, Claude	Montousse
[illegible], Etienne	Noel, Léo le Jacques
Dubose	Page, Aristide
Dina, Pierre	Pain, Clair
Dubois, François Casimir	Paque, François Alexandre
Dornay	
Elies, Pierre Jean Charles	
Fautrel, Pierre	Parent, Alexandre
Garcelon, Jean Baptiste	Roche, Marcel
Godin, François	René, Alexandre
Gaudemann	Robert, Hippolyte
Gaugheux, Désirée	Simon, Jacques
Idut	Savoye, Philibert
Jegou	Sarrazin, Jean
Jacob, Louis géomètre	Sauzay, Pierre
Jost	Tessard
Kerschbaum	Verneret, les époux
Liebert, Victor	Wolf, les époux

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 11 juil

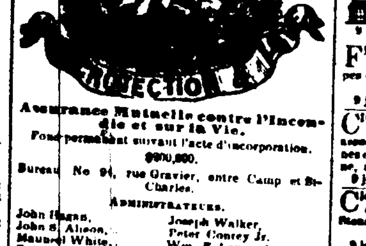

Assurance Mutuelle contre l'Incendie et sur la Vie.
Fond permanent suivant l'acte d'incorporation. $300,000.
Bureau No 94, rue Gravier, entre Camp et St-Charles.

ADMINISTRATEURS.
John Hagan, Joseph Walker,
John S. Alison, Peter Conrey Jr.,
Maunsel White, Wm E. Leverich,
Robert J. Ward, Samuel Stewart,
Edward Sparrow, Isaac Johnson,
Geo Strawbridge, Henry B Buckner,
Peter Conrey, Jr., président de l'administration.

DIRECTEURS.
Joseph W. Stanton, John Stroud Sr.,
Preston W. Farrar, John L. Lewis,
John Calhoun, William H. White,
Wm M. Goodrich, Joshua Baldwin,
Warrick Martin, John L. Naffarans,
A. D. Crossman, John D. Bein,
Wm C. Thompkins, Mark Walton,
Joseph Lallande, Cornelius Fellowes,
Edw. Jenner Coxe, John B Leefe,
M. M. Cohen.

John Hagan, président de la compagnie.
Preston W. Farrar, vice-président.
A. J. Wedderburn, Thomas Hunt, Médecins.
Harmon Doane, secrétaire.
Richard Brin, M. D., médecin examinateur, No 271, rue des Magasins.

Heures du bureau pour les soins, de 7 heures et demie à 8 heures et demie A. M. à son domicile. Il examinera les blancs au bureau de la compagnie, de midi et demi à 2 heures. Il n'examinera personne à domicile à moins d'un permis qu'on pourra obtenir en s'adressant au bureau de la compagnie. A. G. HEARTT agent.

Cette compagnie est prête à recevoir des applications d'assurances sur la vie, et donnera des polices pour les personnes blanches et les nègres, au taux fixé par l'administration, lequel est au dessous de celui chargé par les compagnies de Londres et de New-York et sans leur restriction de la résidence dans le Sud.

Suivant la charte, les dividendes résultant des profits seront déclarés annuellement et les profits porteront intérêt, et les deux tiers pourront en être retirés lorsque la prime aura été payée en plein.

Des permis pour la Californie seront délivrés aux assurés aux cours de Londres et de New York.

Les prospectus, les règlements, les taux et toutes les informations relatives à l'assurance sur la vie, seront donnés aux bureaux de la Compagnie de 9 heures à 3 heures.

Les affaires de la Compagnie sont restreintes aux assurances sur la vie. Par résolution du Bureau aucune assurance ne sera donnée sur les incendies et sur les risques en rivière et en mer.

Heures du Bureau—de 9 heures à 3 P. M. 1er juillet—1an

Liqueur de Junon ou Elixir procréatif du Dr. Larzetti.
CE REMÈDE est le seul qui ait été découvert contre l'impuissance, débilité générale, pertes et blessures secrètes. Cette composition est devenue tellement populaire qu'un grand nombre de contrefaçons de ce remède ont été lancés sur la place. Les facultés médicales d'Europe et des Etats-Unis recommandent généralement et uniquement l'Elixir de Junon et n'ont jamais donné leur sanction d'autres. Les cures opérées par cette liqueur sont d'un caractère qui ne permet pas de livrer à la publicité les certificats qui ont été donnés aux propriétaires. S'il en était autrement, il serait facile de montrer que cette préparation a dans tous les cas donné des résultats merveilleux. De toutes parts nous voyons d'heureux parents, possesseurs d'enfants pleins de force et de santé qui ne doivent leur existence qu'à l'usage de cette boisson. Elle est également infaillible pour les cas de maladie pour lesquels elle est recommandée. [illegible] Nous garantissons que ce remède guérit [illegible] des maladies dont nous avons parlé, mais encore des suivantes: Faiblesse musculaire, lassitude et prostration physiques, irritabilité et affections nerveuses, indigestions, [illegible] empêchant la procréation. Ce remède employé suivant la direction [illegible] guérira presque infailliblement ces maladies. [illegible] On en fait grand usage en Italie, et ce sera bientôt de même partout quand on aura [illegible].

[illegible] ANTONIO LARZETTI, D. M.

Véritable remède magique de Roly et Connell pour les brûlures, érésypèles, rhumatismes, toutes contusions, les douleurs, maux d'yeux et les mauvaises plaies.

Ayez soin de demander la véritable liqueur de Junon, dont le seul dépôt pour les Etats du Sud se trouve chez COMSTOCK & Co, 50, rue Poydras, Nlle Orléans, [illegible]; il tient aussi le Traitement de Hays pour les rhumatismes et l'huile acoustique qui guérit de la surdité. 4 janv—1an

BAZAR LOUISIANAIS, *Rue Condé, No 54.*
Mme M. VIDAL & CO.
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France et d'Allemagne, leur assortiment de printemps, en une très grande variété d'articles trop nombreux pour être détaillés. Ils prient les dames et messieurs respectueusement de venir visiter leur magasin où à très bas prix les objets suivants:
Ombrelles très riches et ordinaires pour dames et enfants.
Eventails, dernier genre.
Fournitures pour bourses.
Passementerie et franges, grand assortiment.
Portefeuilles et souvenirs.
Parfumerie Monpelas.
Bourses et sacs.
Boîtes à ouvrage et nécessaires pour hommes.
Quelques jolies toilettes en papier maché, très riches, des manufactures de Bermingham, en Angleterre.
Les soussignés espèrent que par les prix modérés et la fraîcheur de leurs marchandises ils attireront l'attention du public, et satisferont les personnes qui leur feront l'honneur de visiter leur bazar. 7mars—

GRAND RABAIS.
Au No 6, RUE DE CHARTRES.
LES soussignés offrent en vente à un très grand rabais les articles suivants, venant d'être reçus par les derniers arrivages d'Europe et du Nord: Toile d'Irlande et de [illegible], Jaconats français et mousselines à 25 cents, Organdies et barèges à 25 c. Toiles du Nord unies et à carreaux à 25 c. Mousselines et jaconats noirs de 20 à 25 c. Desinde et gingham couleurs et noirs, Brin fil et bobinet 10/4 à moustiquaires, Indiennes Mérimack de toutes couleurs à 10 c. Ginghams fil et listados de 20 à 25 c. Coutil blanc et couleurs fantaisies pur fil à 65 c. Eventail pour deuil, Gants en fil et en fil d'Ecosse, Rideaux en mousselines brodées riches, Barèges noirs pure laine de 75 à 50 c. Chemises en flanelle gaze pour dames, do do do hommes et enfants, Flannelle Gaze garantie ne pas rétrécir, Mouchoirs batiste pur fil de 50 c. à $10 la douz. Ouvré à oeil de perdrix et damassé, Robes en mousselines brodées blanc et couleurs, Corsets français sans coutures à $3 50 c. Etamine, merinos, alpacca et mousselines de laine noire, Cravates et mouchoirs soie pour hommes, Bas de coton pour dames et enfants, Chaussettes do do hommes do, Bandes et entredeux en mousselines brodées, Châles et écharpes barège, Mousseline suisse, nansouk, mull, jaconat blanc, Percale unie et frappée, mousselines damassées, Mouchoirs tête, cotonade, york denims à 12½ c. Bonteint à 10 c., serviette en ouvré fil à $1 50 la d. Nankin véritable à $1 25 la pièce, Parasols et parapluies, tapis laine pour tables, Courtepointes, savons, parfumeries, fil à coudre, Agrafes, galons, aiguilles, lacets fil, Basin à gilets, plutilles, broderies, cols et pélerines brodés, rubans, bourses et ridicules; Bas en fil d'Ecosse pour dames et enfans, Toile cirée, &c., &c. &c. Aussi un grand assortiment d'articles trop longs à mentionner. Les personnes qui ont besoin de marchandises sont priées de venir nous visiter, elles trouveront leurs avantages dans le prix et dans la qualité. 29mai GIQUEL & JAMISON, No 6, rue Chartres.

A LOUER.—La cour, les étables et les magasins faisant face à la rue des Remparts, traversant l'îlet jusqu'à la rue du Bassin, entre St-Louis et Toulouse et parfaitement bien disposés pour une remise, ayant 21 loges pour remiser les voitures &c. Il y a également sur les lieux une très belle maison. Prix du loyer, $1,200 par an.—S'adresser à ROBERT MORPHY, 6juil 66, Vieille-Levée.

A LOUER PRESENTEMENT une résidence aux Champs Elysées, entre les rues Joséphine et Célestine, près de l'Hôpital Franklin, consistant en quatre chambres, cuisine, chambres pour domestiques, un joli jardin sur le devant avec fleurs, et différents arbres; grand jardin potager avec des arbres fruitiers; une grande cour, remise, écurie, pompe. Le tout sera loué par an, à un bon locataire, à raison de $16 par mois. On peut s'informer sur les lieux. 6juillet—15t

CRÈMES A LA GLACE, SORBETS ET LIMONADES, Sur la place St-Antoine.
COURVOISIER & Co, préviennent le public que dimanche prochain 1er avril, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, situé place St-Antoine, où l'on servira journellement des Glaces, Sorbets et Limonades, depuis onze heures du matin jusqu'à la même heure du soir. 28 mars

A. LANUSSE & Co. MARCHANDS DE CHARBONS.
ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront promptement remplis. 4 mai—1an

B. CLAUDE, MIROITIER, ENCOIGNURE TOULOUSE ET CHARTRES, No. 172.
REPOLIT les vieilles GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et réparent tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix. On prendra à domicile. 10 janv—1an

Terrain à vendre à Lafayette.
UN terrain touchant à l'encoignure des rues Phillippa et Fulton, ayant 31 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue Fulton, sur 150 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles. S'adresser à l'encoignure Bienville et passage de la Bourse, au Daily-Delta Board, ou D. CASAS. 10 juin

B[illegible]—300 caisses, à vendre par [illegible]

Compagnie d'Assurances des Négocians, Nlle Orléans, 7 juillet 1849.
UN dividende de 6⅔ pour cent ($2 par action) sur les profits des derniers six mois sera payé aux actionnaires sur demande. 9 juillet—8t JOHN PEMBERTON, Liquidataire.

Appartemens à Mandeville.
PLUSIEURS appartements à louer, pour plusieurs familles—A MANDEVILLE. S'adresser à M. Meric, au Vieux Bassin, No 120. 9 juil—4

FEUILLES DE TABAC de la Havane—50 balles feuilles de tabac de différentes qualités, pour capes et tripes, à vendre par J. M. CABALLERO, 9 juil 26, Vieille Levée.

CIGARES IMPORTÉS DE LA HAVANE—4,000,000 toujours en magasin, comprenant un assortiment complet de Regalias, Imperiales, Canones et Millares, des meilleures marques de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 9 juil 26, Vieille-Levée.

CIGARES PRINCIPES—Un grand assortiment de cigares Principes de la marque célèbre du Steamboat, à vendre par J. M. CABALLERO, 9 juil 26, Vieille-Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—65,000 en débarquement du brick Salvadora, à vendre par J. M. CABALLERO, 9juil 26, Vieille Levée.

CIGARETTES de la marque la Espanola—15 caisses en débarquement du brick Adams Gray à vendre par B. VALLS, 9juil 37, Commune.

CIGARES DE LA HAVANE—250,000 des meilleures marques, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS, 9juil 37, Commune.

SUCRE jaune de la Havane—200 caisses, blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 9juil 37, rue Commune.

CACAO de Guayaquil et de Para—60 sacs, à vendre par B. VALLS, 9juil 37, rue Commune.

GOUSSES DE VANILLE—2 caisses gousses fraîches de vanille, à vendre par E. J. HART & CO., 9 juil 25, rue Tchoupitoulas.

RHUM—50 caisses St-Thomas, à vendre par E. J. HART & Co., 9 juil 25, rue Tchoupitoulas.

RIZ—30 barriques riz frais, à vendre par E. J. HART & CO, 9juil 25, Tchoupitoulas.

CONSERVES de Doughty, à vendre par E. J. HART & CO, 9 juil 25, rue Tchoupitoulas.

CAFÉ DE LA HAVANE—Prime vert en débarquement du brick Salvadora, à vendre par TROIGROS & LAMPRE, 9 juil 26, Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—285 caisses sucre blanc en déchargement du brick Salvadora, à vendre par TROIGROS & LAMPRE, 9 juil 26, Vieille Levée.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—54 barriques des marques suivantes, Chateau Margaux, Latrac et Grave, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 9 juil 17 et 19 rue St-Louis

VIN BLANC EN DEMI-BARRIQUES—295 demi-barriques vin blanc, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 9 juil 17 et 19 rue St Louis

VIN ROUGE ET VIN BLANC EN CAISSES—50 caisses vin rouge Chateau Margaux. 25 do do Mouton. 25 do do Chateau Latour. 25 do do do Léoville. 25 do do do Latour. 14 do vin blanc do Yquem. 5 do do Haut Barsac, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 9 juil 17 et 19 rue St-Louis

LIQUEURS—3 caisses de 12 bouteilles chaque absinthe. 1 caisse de 24 demi bouteilles absinthe. 3 do de 12 bouteilles chaque, liqueurs assorties, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 9 juil 17 et 19 rue St-Louis

CHAMPAGNE—50 paniers de 12 bouteilles et 20 de 24 demi bouteilles champagne, marque de Villemont, à vendre en magasin par P. LONGIS, 9 juil 116 rue Royale.

MADÈRE—200 barils imitation madère, attendus par l'Orbita, venant de Marseille, à vendre par P. LONGIS, 9juil 116, rue Royale.

BURGUNDY PORT—100 barils Porto doux, 100 do do sec, attendus par l'Orbita, venant de Marseille, à vendre par P. LONGIS, 2 juil 116, rue Royale.

CIGARES de la Havane—11,500 cigares Regalia 1re qualité, marque del Gallo, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 2juil 116, rue Royale.

BORDEAUX—70 barriques vin rouge Montferrand—40 do do pour familles—11 do do Haut-Brion—20 do do Chateau Margaux—20 do do St Emilion, en magasin, et à vendre par P. LONGIS, 2 juil 116, rue Royale.

SAUTERNE—45 barils Haut Sauterne—25 caisses de 12 bouteilles do—20 do 24/2 bout. Haut Sauterne—60 barils Haut Barsac, en magasin, et à vendre par P. LONGIS, 2juil 116, rue Royale.

MUSCAT—15 caisses muscat de Rivesalte, marque supérieure, E. Durand, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 2 juil 116, rue Royale.

MADÈRE VIEUX—2 barils et 10 caisses, vieux Madère, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 2 juil 116, rue Royale.

PORTO—150 barils Porto doux, de la marque supérieure et bien connue "F Durand," 9 pipes, et 4 demi-pipes, Porto sec, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 2 juil 116, rue Royale.

BORDEAUX—90 caisses Chateau Margaux, 90 do Chateau Lafitte, 30 do St-Julien Morin, 25 do Pauillac, 50 do Haut Brion 1844, 35 do Chateau-Margaux, en magasin, et à vendre par P. LONGIS, 2juil 116, rue Royale.

CAFÉ—40 sacs café Havane, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 2juil 116, rue Royale.

A VENDRE à livrer, par le navire Quatre Sœurs, capitaine Moore, de Marseille: 150 caisses savon de France. 150 do Muscat. 100 paniers huile Plagniol, 24 onces. 1500 flacons de marasquino, vides. 100 caisses salaisons assorties. 50 do eau verte. 100 do eau de fleur d'oranger. 200 milliers bouchons ordinaires. 400 jarres de un baril chaque. DOMINIQUE LANATA, 7 juil Nos 9 et 10, rue Jefferson.

BOTTES, Souliers et Brodequins—120 caisses, en déchargement des navires St Holmes, Cho. Carroll et barque Gipsey et Orion, à vendre par R. G. HOBBS, 7 juil 19, rue de la Douane.

A VENDRE en débarquement du navire Napoléon, venant de Gênes, directement—10 caisses chapeaux assortis, de paille de France, Italie. DOMINIQUE LANATA. 7 juil Nos 9 et 10, rue Jefferson.

AVIS.—Les soussignés préviennent le public et particulièrement les Messieurs qui ont jusqu'à ce jour accordé leur confiance à la maison Couteaud & Picot, qu'ils se sont rendus acquéreurs de son magasin. Ils continueront le même genre d'affaires et s'efforceront de mériter la continuation du patronage du public. 21 juin—3m PICOTTE & DAUSSAT.

GRAND ASSORTIMENT
DE MARCHANDISES SÈCHES POUR LE PRINTEMPS.
LE soussigné a reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les articles suivants, qu'il offre à vendre à des prix très modérés: Jaconats français et anglais de couleurs et noirs; do organdie et brillantes; indiennes claires, desindes et batistes d'Ecosse, à raies et à carreaux, ginghams fil, fil et coton, et coton; toiles grises foncées et couleurs batiste; toile d'Irlande avec apprêt et sans apprêt; do de Paris et Estipilles; toiles à drap, 6, 8, 10 et 12/4; do de Frangaises; do pour taies d'oreillers et plattilles; mouchoirs batiste et toile à raies, blancs et imprimés, de toutes grandeurs; do à ourlets, rivière et brodés, [illegible] batiste blanchies linon uni; damassés blanc et écru en 7, 8 et 10/4 pour nappes; serviettes, damassées toile; services damassés en linge de Béarn et en toile unie; nappes et serviettes damassées; ouvré Huckaback de toutes les qualités; toile de Russie et Crash; mouchoirs de tête en couleurs et noirs; cravattes jaconat blanc, et de batiste d'Ecosse en couleurs; étamines noires et alpacas noirs, unis et façonnés; mousseline laine noire, alépines et chaly noirs; barèges noirs unis, damassés à raies et à carreaux satinés; do uni et imprimés; mousseline soie et grenadine pour robes; drap d'été noir pour habits et pantalons; nankin et coutil blanc et en couleurs, percales en couleurs et noires; do blanches unies et brochées; jaconats blancs, coton batiste et mousseline blanche double; mousselines unies suisses et françaises, imitation de l'Inde; mousselines brodées blanches et en couleurs; mousselines rideaux et moustiquaires; rideaux mousselines, brodés et linons brochés pour moustiquaires; brin fil et en coton pour moustiquaires; jupons damassés cordons et en pitre; et chemises de soie et mérinos pour hommes et pour femmes; chemises coton et caleçons mérinos et coton pour hommes; bas anglais et allemands blancs et en couleurs pour femmes et pour enfants; chaussons coton blancs, écrus et en couleurs pour hommes et enfants; chaussons en fil blanc et écru do; bas et chaussons, mérinos, blancs, noirs et gris, pour hommes, femmes et enfans; soieries noires et en couleurs, pour robes et serges noires, cravattes taffetas et satin noir et en couleurs, mouchoirs foulards, en soie, pour hommes et enfants, Rubans taffetas et satin, taffetas nos 1 à 12, do et coutons; bas soie, unis, noirs et blancs; do fil d'Ecosse, unis et brodés; gants fil, noirs et d'Ecosse, pour hommes, femmes et enfants; dentelles de fil Valenciennes et autres; dentelles coton forchon, imitation, Valenciennes et autres; dentelles noires, en soie et coton; bobinets unis et mouchetés, blancs et noirs, entredeux et festons, jaconat et mousseline; cols et pélerines mousselines, brodés; épingles, aiguilles, agraphes et cordonnet; boutons de soie et en fil; galons coton et bordures pour couleurs; cotons à coudre et fil patente de toutes les qualités; coton pointes piqués, pour lits et pour toilettes, blanches et en couleur; bazin à raies et à carreaux; indiennes Perse et en couleurs pour meubles; drap noir et casimirs français, [illegible] pour meubles; indiennes américaines en couleurs, noires et blancs; cotonas blancs et en couleurs de 3 à 12/4; cotons écrus blancs et écrus, coutil coton et gingas fil pour matelas, rayé et [illegible] françaises et américaines; flanelles gaze et autres; couvertes de laine de toutes les dimensions; horseys, linseys et toiles pour pantalons de nègres, &c. &c. 26fev CHAS. A BARRIERE, 26, Chartres.

LE CONSERVATEUR.
Compagnie Anonyme d'Assurance Mutuelle sur la Vie.
PAR les soins du CONSERVATEUR, plusieurs personnes mettent en commun, pour un même terme convenu quelconque, les intérêts en sont capitalisés tous les six mois, et se cumulent jusqu'au terme convenu, à cette époque, les survivants seuls partagent entr'eux, dans la proportion de leurs droits la masse formée par ces capitaux et ces intérêts composés.
Le bureau établi Passage de la Bourse, No. 9 entre les rues Bienville et Douane, est ouvert tous les jours de neuf heures à trois heures. 8mai—1ff 3m

C. GODIN, Libraire-Relieur, Rue de Chartres No. 133.
VIENT d'ajouter à son CABINET DE LECTURE un grand nombre d'ouvrages et romans [illegible] le Fils du Diable, par Paul de Féval, &c. Conditions [illegible] Abonnement—$1 par mois [illegible]

Chemin de fer du golfe du Mexique.
PRIX RÉDUITS.
Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfans, 3ème Municipalité.
A PROCTORVILLE—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage.........50 cents.
Enfants et esclaves.........25.
ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.
Départs de la ville: A 6 heures A M, A 11 heures A M, A 4 heures P M.
Départs du Lac: A 8 heures ½ A M, A 1 heure ½ P M, A 6 heures ½ P M.
A chacun de ces voyages, les chars s'arrêteront comme par le passé.
Le dimanche il y aura un train spécial qui partira de la ville à 9 heures A M et du lac à 6 heures ½ P M. Ce train ne s'arrêtera pas.
L'arrangement ci dessus commencera le 1er juillet prochain. 27juin

AVIS.
Lee et Brewster et al. vs. Alexander C. Gough de la Nlle Orléans pour l'abandon forcé de ses propriétés. — Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 2301.
TOUTES les personnes qui doivent à A. C. Gough sont requises de payer entre les mains du soussigné, et celles qui ont des réclamations contre le dit A. C. Gough sont invitées à présenter leurs comptes à HYPPOLITE MUNDY, syndic, 3 juillet—3f No. 52, rue Royale, N. Orl.

AVIS.—Remède infaillible contre la dyssenterie, ayant la propriété de faire cesser les selles sanguinolentes du jour au lendemain. Le dépôt est transféré chez Mme Docteur, accoucheuse, à la grocerie, encoignure Chartres et Toulouse. 25 juin—1m

CLOTURE DE LA SAISON.
Marchandises sèches de printemps et d'été au-dessous du prix coûtant.
THOMAS BRADY, 21 rue de Chartres.
A DATER de ce jour cette maison vendra au-dessous du prix coûtant le stock entier de ses articles de fantaisies et marchandises sèches de printemps et d'été, afin de dégager le magasin pour les arrivages de l'hiver. Les personnes qui désireraient acheter des soieries, [illegible] barèges, mousselines [illegible] imprimées, ou quel que soit l'article de marchandises sèches dont elles pourraient avoir besoin, sont invitées à aller visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs, elles trouveront l'occasion d'un bon marché.
N. B.—Le 1er novembre prochain, Thomas Brady transportera son magasin au No. 22, rue de Chartres, où il fera l'ouverture d'un nouvel assortiment de marchandises sèches et nouveautés. 6 juil

Avis aux draymen et aux commis de déchargement.
NOUS ne paierons à l'avenir aucun voyage pour le transport de nos marchandises de la levée, qu'aux draymen porteurs d'un ordre signé de nous. 6 juil DUFOUR, WILLIAMSON & Co.

CHANGE sur Bordeaux, Marseille et le Havre payable dans Paris, à vendre par A. CARRIERE, 6juil 25, Vieille Levée.

Dissolution de Société.
LA Société existant sous la raison de SLARK, DAY, STAUFFER & Co. expirera par limitation le 1er juillet prochain. Les affaires de ladite Société seront réglées par les soussignés. ROBERT SLARK, JAMES J. DAY, ISAAC H. STAUFFER, AUGUSTUS WHITING. Nouvelle Orléans, 18 juin 1849.

SOCIÉTÉ—Les soussignés ont formé une société, et continueront les affaires de la raison précitée, sous le nom et titre de SLARK, DAY & STAUFFER, tant en cette ville qu'en la ville de New York, à partir du 1er juillet prochain. ROBERT SLARK, JAMES J. DAY, ISAAC H. STAUFFER. Nlle-Orléans, 18 juin 1849 19juin—40f

LE Doct. FÉLIX CANTON, élève des hôpitaux de France et d'Italie, Ex Chirurgien-Major de la garde mobile sarde, Ex-Médecin Inspecteur des prisons et des eaux thermales de la province de Tarentaise, membre correspondant de la Société médicale, anatomique de Paris, &c., &c., Chirurgien Opérateur et Accoucheur, a fixé son domicile
Rue St Pierre, 175,
entre Bourgogne et Remparts, Nlle Orléans.
Spécialité pour tout ce qui concerne les maladies des femmes et des enfans.
Poudre ANTHELMINTIQUE GENEVOISE infaillible contre toute espèce de vers intestinaux. Sans odeur, agréable au goût, ses propriétés [illegible] maladies inflammatoires.
Traitement prompt, radical, sans mercure des maladies syphilitiques.
CONSULTATIONS de 11 heures à 2 heures. 19 juin—1an

AVIS. **Cours d'Anglais.**
M. GOUBAULT a eu l'heureuse idée d'ouvrir dans son Institution, rue des Remparts, entre les rues St Pierre et Toulouse, un cours d'anglais, le soir de 7 à 9 heures. Les ouvriers venus d'Europe qui sentent l'impérieux besoin de connaître la langue anglaise pourront l'apprendre moyennant 4 dollars par mois. 3juin

GRANDE LIQUIDATION.
MADAME MACÉ
AYANT cédé son établissement sans les marchandises, elle, à partir de lundi prochain 2 juillet, son magnifique assortiment de nouveautés à des prix réduits, environ de la moitié du prix de vente ordinaire, ce qui offre aux dames une occasion rare, dont elles sont engagées à profiter. Ne vendant plus, mais donnant presque sa marchandise, Mme Macé informe respectueusement les dames que les conditions seront comptant. Les marchands trouveront beaucoup d'articles à des prix très avantageux. 30 juin No 34, rue de Chartres, Encoignure Douane.

CALLIGRAPHIE
RUE DE CHARTRES, No 29.

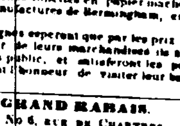

M. DOLBEAR ayant recouvré la santé, recommencera ses CLASSES D'ÉCRITURE au No 29, rue de Chartres, de 10 à 11 heures du matin et de 5 à 6 heures du soir. Les classes à l'encoignure des rues Race et Magasins auront lieu de 7 à 8 heures du soir. Les anciens élèves sont invités à reprendre le cours de leurs leçons, et les nouveaux seront admis à l'une ou à l'autre des deux classes. 30 juin

AUGUSTE MOLIER a transporté son magasin à son ancien établissement, rue St. Louis No 90. 3 juillet

Marchandises pour le marché Mexicain.
200 Balles Mantas, Imperiales et Mousselines imprimées, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 3 juil 12, rue Conti.

CHAUX—500 barils chaux fraîche, de la carrière de marbre du Cap, en bon ordre et venant d'arriver, à vendre au dépôt de chaux de P. H. MONSSEAUX, 3juil—6f 216, rue St Louis.

FARINE MANIOC—4 barils farine manioc, en magasin et à vendre par S. V. BARRETT, 3 juil—3 36 Vieille Levée.

RHUM DE LA JAMAIQUE—2 puncheons, 1re qualité, en magasin et à vendre par S. V. BARRETT, 3 juil—3 36 Vieille Levée.

TAMARINS—37 barils tamarins, en magasin et à vendre par S. V. BARRETT, 3 juil—3 36 Vieille Levée.

BOUTEILLES VIDES ANGLAISES—6,000 bouteilles vides anglaises, en magasin et à vendre par S. V. BARRETT, 3 juil—3 36 Vieille Levée.

POUZZOLANE OU CIMENT ROMAIN—6 barriques Pouzzolane, en magasin et à vendre par S. V. BARRETT, 3 juil—3 36 Vieille Levée.

WHISKEY—50 barils vieux Bourbon, à vendre par A. DELAMARE, 29 ju 96, rue St Louis.

RHUM DE LA JAMAIQUE—3 boucauts vieux rhum de la Jamaïque, à vendre par A. DELAMARE, 29 ju 96, rue St Louis.

GENIÈVRE de Hollande—5 pipes de la marque du steamboat, 8 do do de l'Etoile, 10 do de Schiedam, à vendre par A. DELAMARE, 29 ju 96, rue St Louis.

DAMEJEANNES—En déchargement du navire Glidden, 500 damejeannes de 5 gallons, 50 do do de 3 gallons, 50 do de 2 gallons, 50 do 1 gallon, à vendre par A. DELAMARE, 29 ju 96, rue St Louis.

EAU DE VIE—à vendre par le soussigné—8 huitièmes de pipe vieux Pellevoisin 1815. 5 demi do "London Dock" O. Dupuy. 10 do do couleur légère de preuve. 12 quarts do do do. 4 demi do Cognac Pellevoisin Rochelle. 10 quarts do do do. 28 huitièmes do do do. 5 quarts do do 1847. 6 demi do A. Dussaut Jr. 8 quarts do do do. 29 ju A. DELAMARE, 96, rue St Louis

HOTEL DU CHÊNE VERT, A Biloxi, TENU PAR Mme PRADAT.
LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.
Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet Hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons entièrement séparées de l'Hôtel.
La table est servie avec une recherche toute particulière; les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités. Le vin est compris dans le prix du dîner.
Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.
L'Hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que poissons rouges, truites, grogards, pompano, maquereaux espagnols et chevrettes.
L'établissement possède aussi un magnifique Café, salle de billard, bateaux à promenades et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selles.
Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'Hôtel ci-dessus égal si non supérieur aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le Sud.
Les personnes qui désirent s'arrêter à l'Hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'Hôtel.
Les prix sont modérés. 2 juin—3m

Graines de Jardinage.
LE soussigné vient de recevoir par le navire St-Charles, du Havre, un assortiment des graines suivantes: Choux-fleurs, Choux, Brocolis, Scarolle, Carottes, Laitues. Les jardiniers peuvent s'approvisionner en gros à des prix modérés. D. MAUPAY, 96 rue du Camp, 27 avril près la rue Poydras.

ENDUITS CRISTALLINS—[illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.—Le bateau paquebot régulier OLIVIA, capitaine W. A. Grice, partira à l'avenir du bout du chemin à rails de Pontchartrain, tous les samedis après l'arrivée des chars de 4 heures de l'après-midi. Les autres traversées se feront comme avant. 23 juin—30t3ps CASKIN & HARPER, 38, rue du Gravier.

HOTEL DE SAINT-BERNARD.
Le bel établissement connu sous le nom de HOTEL ET RESTAURANT DE SAINT BERNARD, est ouvert depuis le 23 juin sur le bord du Lac Borgne, à l'extrémité du chemin de fer du golfe du Mexique, et sous la direction de [illegible].
On trouvera constamment dans cet établissement toutes sortes de poissons frais et tout ce que le marché de la ville fournit de plus délicat en fait de mets.
On y trouvera aussi un assortiment complet des meilleurs Vins et des Liqueurs les plus fines.
Le public est prévenu que l'édifice est entièrement achevé, et que l'on pourra s'y assurer des chambres garnies, soit pour familles, soit pour personnes seules. 23 juin 3t

Levee Steam Cotton Press & Company.
LES directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de 8 0/0 sur le fonds capital, provenant des profits de l'année et payable immédiatement. 7 juil—6 F. J. FORSTALL, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES NÉGOCIANS. Nouvelle-Orléans, 29 juin 1849.
EN vertu de la 3me section de la charte d'incorporation de l'institution, les actionnaires sont tenus à fournir dans dix jours, à dater du 2 juillet prochain, leurs obligations pour les sommes dues sur le montant de la souscription. 30 ja—10 JOHN PEMBERTON, Président.

BANQUE DES AMÉLIORATIONS. Nouvelle-Orléans, ce 19 juin 1849.
Extrait des séances des Commissaires Liquidateurs.
EN vertu d'une résolution passée le 16 courant par les créanciers de la dite institution, par dépôts et par circulation prouvée, aux termes du jugement rendu par la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, avis est notifié qu'un dividende provisoire de 25 pour cent leur sera payé à l'office des dits commissaires rue St Louis, à partir du mercredi 20 courant.
Le sus dit dividende est payable de midi à deux heures, tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés.)
Par ordre des Commissaires, 20 juin—3f et 9f 3 ps L. BERNARD, Secrétaire.

STEAMSHIP FALCON.
NOUS venons encore solliciter les dames de venir examiner deux caisses de superbes toiles d'Irlande, douces et d'un fini parfait, reçues ce matin par le steamship Falcon. 9 juin THOMAS BRADY, 21, rue de Chartres.

LES soussignés ayant clos leur liquidation au premier juin, continueront la vente des marchandises restant en magasin, à des prix plus avantageux encore que ceux auxquels ils ont vendu jusqu'à ce jour.
Désirant n'avoir pour la saison prochaine que des marchandises fraîches, nous vendrons sans limite ce qui nous reste, savoir:
Dentelles françaises, jaconats, organdis, barèges, gazes, bas de coton, do fil d'Ecosse, do soie bas d'enfants de toutes grandeurs, etc.
Toiles à draps, 11 et 12/4, do 5/4 pour taies d'oreillers toiles à chemises, damassé pour nappes et serviettes, etc.
Mouchoirs batiste claire en tous genres, éventails, gants et mitaines, mantelets dentelle, etc. etc. Les articles ci-dessus mentionnés sont tous de première qualité, garantis entièrement et seront vendus sans réserve pour clore l'ancien assortiment. 7 juin—30f F. & E. REILLY, Encoig Royale et Canal.

EN vente chez C. GODIN, libraire relieur, rue de Chartres No 133—
Le Comte de Monte-Cristo, 2 volumes illustrés
do do 6 volumes in 12
do do la pièce en 2 soirées
Proudhon—De la création de l'ordre dans l'humanité, 1 vol.
J. J. Rousseau—Le Contrat Social.
ABONNEMENTS
A l'Echo des Feuilletons, la 5me livraison est prête à être lue.
Au Journal de modes La Toilette.
Au Magasin Pittoresque.
Cartes à jour, enveloppes de lettres.
Abonnement de lecture.
Atelier de reliures en tout genre. 7 juin

MAISON A LOUER.
Située rue [illegible], faisant face au canal Carondelet, auprès de la rue St Pierre, avec un magasin, trois chambres, cuisine, cour, water-work et toutes autres facilités, cette maison vient d'être réparée tout à neuf. S'adresser à Tatout frères, 161, rue de Chartres encoignure Toulouse. 21 juin

A LOUER.
UNE MAISON à trois étages, avec une cour spacieuse, logements pour domestiques, etc., située rue de l'Esplanade, No. 77, entre Condé et Royale, Première Municipalité. S'adresser à G. M. LUCAS, 11 juin—1m No. 30 rue Bienville.

ERNEST E. MOUGIN, Pharmacien, Encoignure Douane et Dauphine.
Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison. 18 sept—1an

Institutrice demandée.
ON désire pour une institution de la ville, une demoiselle qui puisse donner des leçons élémentaires et se fixer dans la maison. On préfère une demoiselle américaine ou anglaise parlant un peu le français. S'adresser au bureau du journal. 20 juin

VIN de Champagne à vendre par le soussigné—100 paniers marque "Express" grandes et demi-bouteilles. 100 paniers marque "Flag" do do. 110 do do "Sillery" de B. et B. Irroy de Mareuil. 25 do do "Mailly" do do. A vendre par LEOPOLD JEANNET, 29ju 22, rue St Louis

VIN ROUGE ET BLANC—20 caisses de Chablis. 40 caisses Montlouis rouge. 15 do Ville Dommange et Cumieres do. 20 paniers "Mailly" rouge. A vendre par LEOPOLD JEANNET, 29ju 22 rue St-Louis

LES soussignés offrent à vendre d'importations directes et récentes, les articles suivans: 16 barriques Larose 1841. 16 do Branne Mouton 1844. 10 do St Estèphe 1846. 18 barils Haut-Sauterne 1841. 100 do do 1846. 100 do St-Estèphe 1846. 150 caisses de 25 bouteilles, Larose 1841. 50 do de 30 demi do do do. 50 do do do Branne Mouton. 100 do de 12 bouteilles St. Estèphe. 100 do de 25 demi bouteilles Haut Sauterne. 10 quarts Madère. 30 paniers guignolet. 10 caisses marasquino. 100 milliers bouchons surfins.
En Douane:
200 demi, quarts et huitièmes de pipes de cognac des marques A. Moreau & Fils, et United Proprietors. 27ju THOMASSINAT & Co, 113, rue Royale.

CHAUDIÈRES A SUCRE—Une machine à vapeur de 12 sur 36, et toujours en main, un assortiment complet de chaudières à sucre en fer forgé et de différentes dimensions. Ces chaudières sont faites d'après les derniers modèles de New York, à vendre par BONNER & SMITH, 16ju—3m 35, rue du Camp.

Gaz Portatif pour Lampes "VINCENT".
LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon. 30 juin B. MASPEREAU & Co, No 24, rue Condé

L'ILLUSTRATION,
Journal universel, orné de gravures sur tous les sujets actuels.
LA SEPTIÈME année de l'ILLUSTRATION a commencé le 1er mars 1849. Sa collection forme actuellement, à raison de deux volumes par an, 12 volumes in fo, contenant chacun 800 dessins, de toutes grandeurs et sur tous les sujets qui ont excité l'attention et la curiosité du monde depuis l'origine de ce journal.
L'Illustration paraît à Paris tous les samedis, depuis le 3 mars 1843.
Chaque No se compose de seize pages in-folio, imprimées sur trois colonnes et présente la revue la plus complète qui existe de tout ce qui est digne d'exciter l'attention publique dans les événements contemporains.
On souscrit à la Nouvelle-Orléans chez VICTOR HEBERT, Libraire, 149, rue de Chartres.
N. B.—Les premiers numéros de la nouvelle année viennent d'être reçus par le navire Fidès, du Havre. 28 mai

UN [illegible] 30 juin [illegible] L. LHOTE, entrepreneur, [illegible]

Bottes, Brodequins, Souliers. [illegible] en débarquement de la barque [illegible] un assortiment général de bottes [illegible] à vendre par FROST & Co. 30 juin No. 10 rue des Magasins

[illegible] CHAPEAUX, CASQUETTES, &c.—Un [illegible] général de chapeaux en soie, [illegible] Aussi chapeaux de laine [illegible] pour hommes et enfans, à vendre par FROST & CO, 30 juin No. 10, rue des Magasins.

Bottes, Souliers et Brodequins.—154 caisses actuellement en débarquement des navires Bacchus, C. Carroll et Gipsey, à vendre par G. W. DUNBAR, 30 juin 30, rue de la Douane.

Charronnage, Charrues et Quincaillerie.
LES soussignés, agents pour la vente des roues de Wheeling, Virginie, reçoivent constamment, et ont en magasin 125 paires de roues à cinq pouces, avec essieux en fer et en bois; ainsi que quelques charrettes à bagasses [illegible] ordres pour toute espèce de charronnage et les débarquement sur les habitations aux prix de manufacture.
Ils sont aussi agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, et ont constamment en magasin un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.
AUSSI—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à douille et irlandaises, pioches de toutes qualités, couteaux à cannes, [illegible] 4 juin HOGAN, TURBAUX & [illegible] 30 Vieille Levée.

Cigares de la Havane.
EN débarquement du brick [illegible] à vendre par [illegible]

THOMAS C. PAYAN & CO, Manufacturiers et Marchands en gros et en détail d'Habillements, No. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée, Batteries de Paulding.
Manufacturiers!
CRANE, PAYAN & CO, No. 133, Market Street [illegible] Newark, New-Jersey.

CIGARES—48,000 cigares de la Havane, regalias, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par LABORDE & XIQUES, 10 juillet 31, rue de la Commune.

CHAUX—Chaux fraîche de Thomaston, Meadow Rock, chargement du brick C. D. Horton, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 10 juil 3me Municipalité.

GRAISSE—300 barils graisse de première qualité, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 10 juil 31, rue Commune.

[illegible] R. BONNABEL [illegible] Droguiste, rue Natchez et Tchoupitoulas.

MALADIES DE LA PEAU.
SIROP DE GIRARD,
Reçu par les derniers arrivages et en vente chez F. P. Ducongé, rue de Chartres, 39, Seul dépôt de la Nlle-Orléans.

MALADIES de la peau, telles que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc. Guérison prompte, certaine et sans récidive par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 8, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par *ordre du gouvernement*.

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant, il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation; enfin il purifie le sang, corrige la trop grande âcreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris à 10 fr. avec l'instruction. 15 juin

AVIS AU PUBLIC.
Réouverture du Magasin Th. MOREAU.
Encoignure Royale et Toulouse, No. 161.

TH. MOREAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'ayant supprimé son salon de coiffure, il a appliqué ce local à la vente spéciale des articles de fantaisie, cristaux et porcelaine. Son intention est de donner à cette branche de son commerce toute l'extension qu'elle peut comporter. Son stock déjà considérable, s'est enrichi d'un nombre infini d'articles par les derniers arrivages des navires Brunswick, Charlemagne, Fidèle et Jane Glidden, du Havre—Adrien, de Bordeaux, et Caroline, de Marseille. Déterminé à fixer d'une manière permanente son domicile à Paris, il se flatte de pouvoir continuellement offrir au public louisianais, dans toute leur nouveauté, les articles de goût produits par l'industrie parisienne.

Son ancien magasin dont la réouverture aura lieu le 25 courant, offrira toujours l'assortiment le plus varié en chemises d'hommes, en toile, toile et coton do., coton, do de couleur; en chaussettes de toutes grandeurs, description et qualité, en parapluies coton, en parapluies de soie, do de fantaisie, en ombrelles simples et doubles, en éventails, en gants de soie, fil d'écosse et autres, en cravattes de saison, &c, &c.

On y trouvera comme par le passé tous les articles de parfumerie, des fabriques Guerlain, Lubin & Jourdan, de Paris.

Th. Moreau est toujours le dépositaire unique des poudres Fernandez, du vinaigre cosmacetti, de l'Eau de Botot, de l'odontine et élixir Pelletier, ainsi que des Gazogènes ou appareils à Eau de Seltz, de Briet.

N. B. Il vient de recevoir de M. Briet, de Paris, une facture de ces appareils dont les tubes ont subi une modification qui rend le travail de l'appareil plus facile sans en augmenter le prix.

Messieurs les marchands de la campagne ainsi que Messieurs les coiffeurs sont spécialement invités à venir visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs; ils trouveront, chacun dans leur ligne, un assortiment à des prix tels, qu'ils pourront en opérer la vente à des prix très avantageux.

Enfin Th. Moreau ayant pris pour devise: "de grandes ventes et de petits bénéfices", se flatte de pouvoir tant à la vente en gros qu'à celle du détail, présenter aux acheteurs un avantage de 25 0/0 sur tous autres établissements de son genre.

Il profite de cette occasion pour remercier les anciens patrons de son salon de coiffure et pour les prévenir qu'il a néanmoins conservé son salon pour la coiffure des dames et pour la coupe de cheveux des enfants. Il continuera à tenir un assortiment complet de nattes, frisettes et bandeaux. Des ouvriers habiles seront toujours attachés à l'établissement pour la confection de postiche dans toutes ses branches. 8juil